en-direct

TRAIT D'UNION ENTRE RECHERCHE ET SOCIÉTÉ

NUMÉRO 327
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2026

Magazine scientifique collaboratif
Édité dans l'Arc jurassien



GRAND FORMAT [PASSÉ RECOMPOSÉ]

Rapports de force en Europe

ENQUÊTE

Réseaux sociaux : nos valeurs sous influence

MOBILITÉ DOUCE

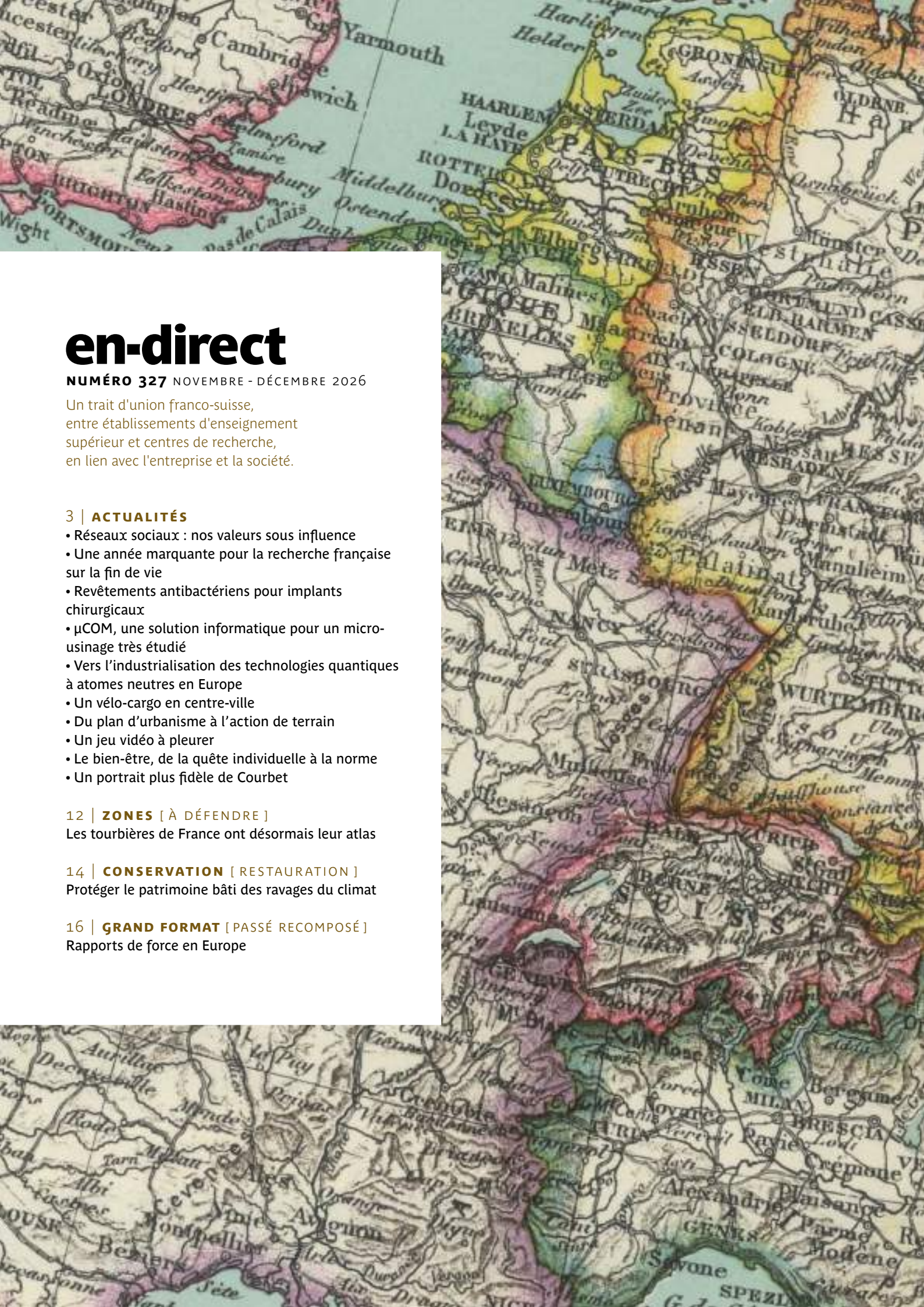
Un vélo-cargo en centre-ville

PUBLICATION

Un jeu vidéo à pleurer

ZONES [À DÉFENDRE]

Les tourbières de France ont désormais leur atlas



en-direct

NUMÉRO 327 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2026

Un trait d'union franco-suisse,
entre établissements d'enseignement
supérieur et centres de recherche,
en lien avec l'entreprise et la société.

3 | **ACTUALITÉS**
• Réseaux sociaux : nos valeurs sous influence
• Une année marquante pour la recherche française sur la fin de vie
• Revêtements antibactériens pour implants chirurgicaux
• µCOM, une solution informatique pour un micro-usinage très étudié
• Vers l'industrialisation des technologies quantiques à atomes neutres en Europe
• Un vélo-cargo en centre-ville
• Du plan d'urbanisme à l'action de terrain
• Un jeu vidéo à pleurer
• Le bien-être, de la quête individuelle à la norme
• Un portrait plus fidèle de Courbet

12 | **ZONES** [À DÉFENDRE]
Les tourbières de France ont désormais leur atlas

14 | **CONSERVATION** [RESTAURATION]
Protéger le patrimoine bâti des ravages du climat

16 | **GRAND FORMAT** [PASSÉ RECOMPOSÉ]
Rapports de force en Europe

ENQUÊTE

RÉSEAUX SOCIAUX : NOS VALEURS SOUS INFLUENCE

La durée de consultation des réseaux sociaux atteint aujourd'hui, au niveau mondial, près de de 2 h 30 par jour en moyenne[1], laissant craindre des perturbations de l'humeur, du sommeil et de l'attention chez leurs adeptes. Mais l'usage de Facebook, WhatsApp, Instagram et consorts peut aussi avoir une influence sur les valeurs individuelles. C'est ce que révèle une étude réalisée par Ertugrul Uysal dans le cadre de son doctorat et supervisée par Valéry Bezençon à l'Institut du management de l'université de Neuchâtel.

« Ce sont les valeurs de réussite et de conformité, souvent considérées comme essentielles pour obtenir l'approbation sociale, que notre enquête auprès des utilisateurs a explorées. »

Ces valeurs se comprennent comme l'importance perçue, pour la première de réussir par rapport aux standards sociaux, pour la seconde de se conformer aux normes sociales et de ne pas contrarier les autres.

Les résultats de la recherche montrent que réussite et conformité sont des valeurs qui se renforcent chez les utilisateurs réguliers des réseaux. Des attitudes différentes selon le *timing* d'accès à ces médias à travers le monde en sont une preuve. « Dans les pays culturellement proches qui ont rapidement adopté Facebook, les valeurs de réussite et de conformité ont augmenté en environ deux ans. Chez leurs voisins plus lents à l'utiliser, les valeurs sont restées à peu près inchangées. »

L'étude met par ailleurs en évidence qu'une exposition aux réseaux, même très courte, suffit à activer temporairement ces valeurs. Les auteurs formulent l'hypothèse que ce sont ces activations répétées, au fil du temps, qui finissent par les ancrer durablement dans l'identité des utilisateurs.

L'étude montre aussi que les *followers* ne sont pas tous égaux devant le phénomène. « Les personnes les plus concernées sont celles qui ressassent leurs pensées et qui ont tendance à s'autoévaluer, souvent négativement. Leur sentiment d'infériorité tend à se renforcer à la lecture des *posts*, alors que ce que les autres publient n'est bien souvent qu'une version idéalisée d'eux-mêmes », souligne le chercheur. Résultat : rechercher le succès ou la conformité devient de plus en plus crucial pour être validé socialement. Cet effet n'est pas à négliger, d'autant qu'il se produit de façon inconsciente chez les internautes.

SONDAGES EN LIGNE

Les technologies ne sont pas neutres. Dans le cadre de cette enquête, le spécialiste de marketing souligne combien elles peuvent remettre en cause des cheminements habituellement induits par des processus socioculturels. « Il est intéressant de voir que les technologies détenues par des privés peuvent influencer les valeurs d'une société, et de prendre cette dimension en compte lorsqu'on veut analyser leur impact. »

La recherche supervisée par Valéry Bezençon s'est appuyée sur trois études internationales[2] préalablement menées sur le sujet, dont certaines données



Photo cottonbro studio - pexels

procurent un recul de près de vingt-cinq ans. Elle complète et confirme les tendances ébauchées par ces premières analyses. Issue d'une méthode expérimentale mise au point par l'équipe, elle interroge des liens de cause à effet entre pratiques des réseaux sociaux et usagers, grâce à des enquêtes menées en ligne auprès des internautes.

[1] *143 mn exactement en 2024, source Statista.*

[2] *Une enquête scientifique internationale de l'European Social Survey, menée tous les deux ans depuis 2001 dans quinze pays européens, une expérience contrôlée manipulant l'exposition aux plateformes Facebook et LinkedIn, et une enquête avec mesures objectives d'usage des réseaux sociaux.*

Contact :
Institut du management
Université de Neuchâtel
Valéry Bezençon
Tél. +41 (0)32 718 13 67
valery.bezencon@unine.ch

RETOUR SUR 2026

UNE ANNÉE MARQUANTE POUR LA RECHERCHE FRANÇAISE SUR LA FIN DE VIE

Sujet aussi essentiel que délicat, la fin de vie suscite nécessairement de nombreux débats. En France, en matière juridique, la loi du 26 mai 2026 (loi Vidal) vise à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs ; la loi relative au droit à l'aide à mourir a été promulguée le 18 août 2026. Du côté des sciences, la notion de fin de vie englobe



Photo Geovanni Rodriguez / Unsplash

l'accompagnement des personnes et le champ des soins palliatifs : c'est l'ADN de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie, créée en 2018 à Besançon sous l'impulsion du Pr Régis Aubry.
Piloté depuis la MSHE, ce réseau s'est donné pour ambitions de mieux structurer les activités de recherche en France, de donner les moyens aux acteurs de se rencontrer et de se faire connaître, et d'inciter à davantage de collaboration.
Huit ans plus tard, sa mission se poursuit autour de l'animation et de la valorisation d'un écosystème fonctionnel. Pas moins de 450 chercheurs figurent aujourd'hui dans les pages de l'annuaire de la plateforme. Leurs compétences sont du ressort des sciences de la santé ou des sciences humaines et sociales, un croisement de disciplines nécessaire pour appréhender au mieux une question aussi complexe que celle de la fin de vie. Leurs travaux apportent des éléments de connaissance à même d'éclairer le débat public.
Corollaire à la plateforme, le Programme de recherche interdisciplinaire sur la fin de vie a été lancé en mars 2026. Ce dispositif opérationnel est destiné à financer des projets, à faire monter la recherche en compétence et en visibilité à l'international. Doté d'un budget d'un million d'euros par an, il est engagé pour cinq ans et susceptible d'être reconduit pour une durée équivalente. Selon une démarche originale à l'international, il est envisagé dans le cadre de ce programme de constituer un Registre des demandes d'aide active à mourir, afin de mieux cerner ces demandes et de les analyser dans une perspective stratégique.

Si la France était taxée d'un certain retard dans la recherche sur la fin de vie, les initiatives et avancées de ces dernières années, en termes d'organisation, d'encouragement et de valorisation, portent aujourd'hui leurs fruits au-delà de ses frontières. Ainsi la candidature de la France a-t-elle été retenue par l'Association européenne de soins palliatifs (EAPC) pour l'organisation de son 22e congrès à Lyon en mai 2028. Outre son implication dans cet événement majeur, qui réunit plus de 2 000 participants de 80 pays, la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie organise des journées scientifiques, dont les prochaines auront lieu les 24 et 25 novembre 2026 à Aubervilliers. Elle est partie prenante de l'organisation de journées francophones qui se dérouleront en ligne en mars prochain, et du premier Congrès de recherche francophone sur la fin de vie et les soins palliatifs, qui aura lieu à Québec en 2027. Une manifestation scientifique portant sur l'aide à mourir, organisée avec le Pôle vulnérabilités de la MSHE, est également prévue en 2027, à Besançon.

La Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie est placée sous la responsabilité d'Aurore Pernin à la MSHE ; elle est coprésidée par Adrien Evin (CHU de Nantes) et Sarah Carvallo (université Claude Bernard Lyon I). Aujourd'hui praticien au pôle Autonomie et handicap du CHU Besançon Franche-Comté, Régis Aubry est copilote scientifique du Programme de recherche interdisciplinaire sur la fin de vie aux côtés de Sarah Carvallo. Clément Cormi en est le responsable.

Contact :
Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie
MSHE
Université Marie et Louis Pasteur
Tél. +33 (0)3 63 08 26 93
www.plateforme-recherche-findevie.fr

APPLICATIONS BIOMÉDICALES

REVÊTEMENTS ANTIBACTÉRIENS POUR IMPLANTS CHIRURGICAUX

Prothèses de hanche, de genou, d'épaule…, ces chirurgies invasives exposent au risque d'infection, que réduit la prise d'antibiotiques à titre préventif. Cependant, d'autres traitements doivent être envisagés en raison du phénomène d'antibiorésistance, qui entraine les résistances des bactéries aux antibiotiques les plus utilisés. Une possibilité consisterait à recouvrir les implants prothétiques à base de titane d'une couche bactéricide, pour tenir les agents pathogènes à distance au moment de l'intervention et dans les jours suivants, une solution qui pourrait se compléter d'un traitement antibiotique local et à plus faible dose.
Des chercheurs de l'Institut UTINAM et de l'Institut FEMTO-ST travaillent à mettre au point des revêtements susceptibles de remplir ce rôle, dans une collaboration actée par le projet SATiNHé.

MÉTAUX ET SOLUTIONS BIO-INSPIRÉES

À UTINAM, les chimistes Isabelle Jourdain et Lydie Viau travaillent à l'élaboration de complexes organométalliques capables à la fois de se fixer à la surface de l'implant et de diffuser l'agent antibactérien qu'ils contiennent. À FEMTO-ST, le chimiste Vincent Humblot analyse les composés moléculaires sur une surface de titane afin de contrôler leur efficacité antibactérienne, et Agathe Figarol, spécialiste en bio-ingénierie, vérifie leur bonne tolérance et leur innocuité pour les cellules du corps humain environnantes.

Ces complexes sont composés d'un métal connu pour ses propriétés antibactériennes, comme l'argent, l'or ou le ruthénium, et d'un ligand qui se coordonne à lui pour remplir deux rôles : libérer la dose exactement nécessaire de métal pour qu'elle soit efficace sans atteindre le stade où elle deviendrait toxique, et assurer la stabilité du complexe sur la surface de l'implant en titane. Pour cette seconde fonctionnalité, les investigations se tournent vers des solutions bio-inspirées avec des dérivés de catéchol, une substance qui permet par exemple aux moules de s'accrocher aux rochers. Réaliser de tels complexes puis les déposer sur une surface combinent deux aspects de recherche inédits, servis par les compétences complémentaires des membres de l'équipe et de technologies qui ne le sont pas moins : les équipements de l'Institut FEMTO-ST dédiés à la chimie moléculaire de surface et, en biologie, à la culture bactérienne et cellulaire, s'associent avec pertinence à ceux de la plateforme technique de chimie de l'Institut UTINAM.
Le projet SATiNHé débutera officiellement en janvier 2027 pour deux ans. Il est porté financièrement par la Graduate School EIPHI (Ingénierie et innovation par les sciences physiques, les hautes technologies et la recherche interdisciplinaire), école universitaire de recherche adossée aux laboratoires et plateformes technologiques de ce domaine en Bourgogne - Franche-Comté.


Image Andersonvr - Pixabay

Contacts :
Institut UTINAM
UMLP/ CNRS
Équipe Matériaux et surfaces fonctionnels – MSF
Isabelle Jourdain/ Lydie Viau
Tél. +33 (0)3 81 66 62 68/ 62 72
isabelle.jourdain@umlp.fr
lydie.viau@umlp.fr

Institut FEMTO-ST
UMLP/ SUPMICROTECH/ UTBM/ CNRS
Département Micro- nanosciences et systèmes – MN2S
Équipe Bio-interfaces et dispositifs – BIND
Vincent Humblot/ Agathe Figarol
Tél. +33 (0)3 63 08 24 70/ 81 66 64 19
vincent.humblot@femto-st.fr
agathe.figarol@femto-st.fr

TECHNOLOGIE

µCOM, UNE SOLUTION INFORMATIQUE POUR UN MICRO-USINAGE TRÈS ÉTUDIÉ

Adopter le meilleur fonctionnement possible entre outil, machine et matériau est indispensable pour garantir la qualité des pièces et limiter l'usure des outils lors d'une opération d'usinage.
Cette subtile alchimie résulte du travail d'opérateurs expérimentés, qui, à force de tests, déterminent les meilleurs paramètres pour gouverner l'usinage d'une pièce. Afin de les épauler dans cette tâche sans cesse remise sur le métier, la solution logicielle µCOM donne aujourd'hui la possibilité d'automatiser une partie du procédé ; spécifiquement développée pour le micro-usinage, elle reprend et adapte au contexte des microcentres d'usinage la méthodologie du « couple outil-matière » définie par la norme française NF E66-520-5 pour le fraisage.
L'application a été mise au point grâce à une collaboration entre la HE-Arc Ingénierie et les entreprises Louis Bélet et Chiron Swiss. Son développement est directement lié à celui de la Micro 5, la station de micro-usinage née dans les locaux de l'école en 2016, et commercialisée depuis sous différentes versions par plusieurs entreprises suisses.

MACHINES DOTÉES DE REMONTÉES DE SIGNAUX

Ces centres de micro-usinage sont équipés de « remontées de signaux » qui renseignent le logiciel sur les paramètres caractérisant les outils de coupe et leurs interactions avec la matière. « En faisant varier ces paramètres, comme la vitesse de coupe, l'épaisseur de copeau ou la largeur de passe, les uns après les autres, le logiciel procède par élimination : il exclut les conditions susceptibles de se montrer défavorables à l'opération d'usinage », explique Alexis Maire, ingénieur en informatique et pilote du projet à la HE-Arc. « Une fois que le périmètre des possibilités a été restreint, l'opérateur, qui reste central dans la démarche, peut travailler à l'optimisation du procédé. »
Un gain de temps et d'argent, d'énergie aussi, qui fait aujourd'hui de la Micro 5 une solution particulièrement pertinente pour accompagner la transformation de l'industrie et répondre aux objectifs de décarbonation : un microcentre d'usinage nécessite environ dix fois moins de puissance énergétique que les équipements industriels traditionnels pour réaliser des opérations similaires.
Selon la même logique, le procédé µCOM, lui, permet de réduire le nombre de tests machine de façon remarquable, tout en garantissant des résultats probants.
Les entreprises impliquées dans le projet ont pu en faire l'expérience grâce aux premiers prototypes qu'elles ont participé à mettre au point, aujourd'hui fonctionnels dans leurs process de fabrication.
« Le souhait, désormais, est que µCOM devienne un standard dans une communauté réunissant les différents acteurs du domaine, qui pourraient chacun s'approprier et utiliser l'application », annonce Alexis Maire.
La création d'une association est prévue dans ce but dès cet automne, et le lancement d'un nouveau projet, en vue d'assurer le déploiement du logiciel, pour le début d'année 2027.



Photo Tima Miroshnichenko - Pexels

Contact :
HE-Arc Ingénierie
Alexis Maire
Tél. +41 (0)32 930 18 27
alexis.maire@he-arc.ch

TRANSITION ATOMIQUE

VERS L'INDUSTRIALISATION DES TECHNOLOGIES QUANTIQUES À ATOMES NEUTRES EN EUROPE

La physique quantique a ouvert la voie à des développements majeurs en recherche comme dans l'industrie. Aujourd'hui, les technologies quantiques dites à atomes neutres[1] parlent simulation du comportement des molécules, mesures de grandeurs physiques avec une précision extrême, ou résolution informatique de problèmes complexes. Elles constituent ainsi l'une des options les plus prometteuses pour une foule de domaines, de la défense à la santé, de la logistique industrielle à la cybersécurité.
Les technologies quantiques à atomes neutres sont au cœur du projet Q-PLANET[2], une ligne pilote d'envergure européenne visant la mise au point de composants et briques technologiques dédiées à l'informatique, aux communications et aux senseurs quantiques. L'objectif ? Passer de la preuve scientifique au processus de fabrication, en vue de fournir l'industrie européenne. Vingt-huit structures académiques et industrielles de onze États membres sont ainsi engagées dans Q-PLANET, qui fait de l'indépendance en matière d'approvisionnement une priorité. Au nombre des technologies concernées par le projet, le développement et la caractérisation de cellules à vapeur alcalines microfabriquées, vouées à être exploitées au cœur d'instruments quantiques intégrés, est un volet placé sous la houlette de chercheurs de l'Institut FEMTO-ST, en collaboration étroite avec l'École centrale de Lille, et d'autres partenaires académiques et industriels européens.
Rodolphe Boudot, chercheur CNRS au département Temps-fréquence de l'institut comtois, est responsable de ce *work package* : « L'Institut FEMTO-ST bénéficie d'une longue et forte expertise dans la microfabrication de cellules pour la mise au point d'horloges atomiques. Un intérêt de ce projet sera de démontrer l'ouverture de cette technologie à un panel étendu d'instruments quantiques, tels que des magnétomètres ou des électromètres. Il s'agit de mettre à profit les compétences au service de nouvelles applications pour la détection », explique-t-il. « Les caractéristiques des cellules, comme leurs dimensions, leur contenu gazeux, leur niveau de pureté interne ou leur fonctionnalisation pour leur interfaçage avec les autres éléments du senseur, doivent être adaptées en fonction des applications visées », poursuit Nicolas Passilly, chercheur CNRS au département MN2S[3]. « Il nous faut lever certains verrous persistants afin de poursuivre ces développements. »
Emmanuel Klinger, chercheur CNRS au département Temps-fréquence, précise : « Utilisées dans des magnétomètres par exemple, ces cellules seront capables de déceler d'infimes fluctuations de champ magnétique, de l'ordre de quelques femtoteslas, une sensibilité compatible avec la détection de l'activité magnétique cérébrale par exemple. »
Lancé en juillet dernier pour une première période de trois ans (2026-2029) renouvelable, Q-PLANET dote le duo FEMTO-ST/ Centrale Lille d'un budget de l'ordre de 4,5 millions d'euros.
En savoir plus sur www.q-planet.eu.


Photo Freepik - Magnific.com

[1] *Les atomes neutres, c'est-à-dire sans charge électrique, sont utilisés comme qubits, qui sont les plus petites unités de stockage d'information dans les systèmes quantiques. Piégés et manipulés par des lasers, ces atomes peuvent être disposés selon des configurations très précises et en grands réseaux, ce qui leur donne la capacité d'effectuer des calculs très complexes.*

[2] *Placé sous la direction de la société française Pasqal, réputée pour être une « pépite du quantique », le projet Q-PLANET est doté d'un budget global de 50 millions d'euros. Il est l'une des six lignes pilotes cofinancées par l'Union européenne dans le cadre de l'entreprise commune de semi-conducteurs Chips Joint Undertaking (Chips JU), qui vise à faire gagner l'Europe en autonomie dans le domaine des puces quantiques, grâce au développement et à la fabrication de ses propres systèmes.*

[3] *Micro- nanosciences et systèmes.*

Contacts :
Institut FEMTO-ST
UMLP/ SUPMICROTECH/ UTBM/ CNRS
Département Temps-fréquence
Rodolphe Boudot/ Emmanuel Klinger
Tel : +33 (0)3 81 40 28 56
rodolphe.boudot@femto-st.fr
emmanuel.klinger@femto-st.fr

Département MN2S
Nicolas Passilly
Tel : +33 (0)3 63 08 26 24
nicolas.passilly@femto-st.fr

MOBILITÉ DOUCE

UN VÉLO-CARGO EN CENTRE-VILLE

Faire entrer et sortir des marchandises en plein centre-ville représente souvent un casse-tête, assurément des nuisances et un coût environnemental important. Le vélo-cargo est une solution de mobilité douce pour répondre aux attentes, tout en évitant contraintes de stationnement, encombrement de la voie publique et pollution. Ce nouveau moyen de locomotion fait l'objet de tests sur le terrain de la part d'une équipe de la Haute école de gestion Arc, qui en a acquis un exemplaire dans le cadre d'une recherche dédiée à la mobilité urbaine. Une étude menée pendant quatre ans par l'Institut du management des villes et du territoire (IMVT), avec la collaboration du Réseau des villes de l'Arc jurassien et la participation de la Confédération suisse.



Photo Andrey Smirnov - Unsplash

Ce projet a également donné lieu à l'édition d'un guide pratique : à destination des décideurs et acteurs locaux, il dresse un état des lieux et propose réflexions et solutions concrètes en matière de logistique urbaine, pour faire d'un problème une opportunité.

250 millions de colis de moins de 30 kg étaient livrés à travers la Suisse en 2023, les 2/3 à des particuliers. Parmi eux, 60 % des commandes de vêtements et de chaussures sont retournées à l'expéditeur (chiffres La Poste). Dans un autre registre, une ville de 12 000 habitants comme Delémont voit ses restaurants « produire » 50 tonnes d'huiles usagées par an. Ces quelques exemples chiffrés suffisent à illustrer l'importance de la circulation des marchandises et des déchets à l'échelle des territoires et des villes.

GÉRER LE DERNIER KM

Le recours au vélo-cargo promet d'accéder plus facilement aux rues et ruelles des centres pour assurer livraisons de colis et retrait des déchets, et répondre ainsi à la problématique du « dernier kilomètre ». Avec une charge totale de 450 kg et des dimensions garantissant un faible encombrement au sol en même temps qu'une capacité de chargement adaptée aux normes du transport routier, le vélo-cargo tout électrique roule sur trois roues à 25 km/heure. Il effectue ses trajets entre le centre et un dépôt logistique situé en périphérie de la ville, un *hub* alimenté ou évacué par camion.

« L'un des verrous à lever est l'homologation du vélo-cargo sur les routes suisses », explique Nicolas Babey, doyen de l'IMVT et pilote du projet. « Notre objectif, à terme, est d'assurer le développement et la fabrication d'une petite flotte de véhicules en partenariat avec des entreprises locales, afin qu'ils soient adaptés aux exigences du terrain comme de la loi. »

Potentiel de la mobilité douce pour la gestion des flux en ville, intérêt des commerçants pour la formule, adhésion des sociétés de coursiers à vélo, équilibre des coûts pour les transporteurs…, les études réalisées dans le cadre du projet n'ont rien laissé au hasard et permettent de passer aujourd'hui à la vitesse supérieure.

« Les différents acteurs de la mobilité, réunis en consortiums, vont travailler à développer encore le dispositif, en lien avec les pouvoirs publics. La mise en service du vélo-cargo est prévue courant 2027 à Delémont, et la production de nouveaux véhicules un à deux ans plus tard. » Pour en savoir plus sur les promesses de ce moyen de transport, et de manière plus globale sur la question de la mobilité urbaine et de sa gestion, le guide *Gérer le dernier kilomètre de livraison de marchandises en ville*, réalisé par Nicolas Babey, est à télécharger sur le site du Réseau des villes de l'Arc jurassien (www.rvaj.ch).

Contact :
Institut du management des villes et du territoire
Haute école de gestion Arc
Nicolas Babey
Tél. +41 (0)78 613 56 07
nicolas.babey@he-arc.ch

ÉTUDE RÉTROSPECTIVE

DU PLAN D'URBANISME À L'ACTION DE TERRAIN

Le nombre de logements construits dans une agglomération est-il conforme aux prévisions ?
Quelle réalité les plans de déplacement urbain donnent-ils sur le terrain aux transports en commun, au vélo, à la voiture individuelle ou à la marche à pied ? Comment les textes officiels et les documents de planification locale abordent-ils la problématique de la mobilité ?... Sous mandat du *think tank* Forum vies mobiles, l'étude Rétro-planning[1] réalisée au laboratoire ThéMA répond à ces questionnements. Pendant deux ans, elle a mobilisé les compétences de chercheurs en urbanisme et en analyse du discours pour mesurer les effets des plans élaborés depuis une trentaine d'années dans quatre agglomérations en France : Dijon, La Rochelle, Rennes et Strasbourg. Ses résultats sont désormais disponibles en ligne.

ANALYSES DE TEXTES ET ENQUÊTES DE TERRAIN

Alors post-doctorante en linguistique et analyse du discours, rédactrice du rapport final aux côtés de Thomas Buhler, urbaniste et responsable du projet à ThéMA, Annabel Richeton a effectué une analyse textométrique de documents de planification urbaine établis entre 1990 et 2023, à l'échelle de l'agglomération et de la commune. Au fil des années et des réformes de la loi, elle constate dans les textes « un effacement du lexique de la mobilité » : des mots comme infrastructures ou moyens de transport s'éclipsent au profit de termes qui mettent l'accent sur l'environnement et sa protection. « Après 2010, les documents recourent également davantage aux mots qui parlent de l'humain, du vivre-ensemble. Et comme dans les documents institutionnels de manière générale depuis les années 1980, on observe un lissage du discours, une façon d'exposer les choses qui veut ignorer l'existence de difficultés ou de conflits. »
Du côté du terrain, l'étude établit des bilans chiffrés. Elle montre par exemple qu'à Dijon, Rennes et Strasbourg, 50 % des objectifs de création de pistes cyclables, en termes de kilomètres, ont été atteints entre 2001 et 2012, c'est 30 % à La Rochelle.



Photo Marek Lumi - Unsplash

Ces pistes suivent globalement les tracés prévus, ce qui témoigne d'une bonne étude de départ et/ou d'un bon respect du plan. L'enquête met cependant en évidence que la planification, à elle seule, ne suffit pas à modifier les comportements, comme à Rennes, où le développement de ces aménagements ne fait guère augmenter l'usage du vélo.
Des entretiens menés auprès d'élus, de techniciens, de juristes et de chargés d'études témoignent par ailleurs des difficultés de ces acteurs de la planification urbaine devant l'ampleur de la tâche.
« Il leur est nécessaire, mais difficile, de travailler ensemble, explique Annabel Richeton. La rédaction notamment représente une lourde charge de travail. Les règles légales changent fréquemment, les documents de référence sont nombreux et les directives émanant de l'État, à l'inverse, sont rares pour aider à construire les plans localement. »
Pour découvrir les résultats de l'étude Rétro-planning concernant les effets de la planification sur la mobilité urbaine et le logement, une synthèse, des recommandations et le rapport complet sont disponibles en libre accès sur le site du Forum Vies mobiles (forumviesmobiles.org).

Contact :
Laboratoire ThéMA
UMLP / UBE / CNRS
Annabel Richeton
annabel.richeton@umlp.fr

[1] *Analyse rétrospective des effets de la planification urbaine et des mobilités en France (1990-2023).*

PUBLICATIONS

UN JEU VIDÉO À PLEURER

Âmes sensibles, s'abstenir ? En général, pleurer n'est pas l'effet attendu de la pratique d'un jeu vidéo. C'est pourtant ce que sait très bien faire *Clannad*, un *visual novel* sorti au Japon au début des années 2000. Au-delà de cette curieuse particularité qui mérite explication, le très populaire *Clannad* s'avère être un excellent support pour mieux comprendre la culture japonaise contemporaine.



Bouvard J., Triclot M., *Le clavier et les larmes*, Presses universitaires de Liège, 2026.

Il est l'objet de l'étude approfondie de Mathieu Triclot, philosophe spécialiste des jeux vidéo à l'UTBM / Institut FEMTO-ST, et de Julien Bouvard, spécialiste de la culture japonaise à l'université Jean Moulin Lyon III, dans l'ouvrage *Le clavier et les larmes*.
À la manière d'une saga familiale, *Clannad* met en scène des personnages dotés d'une histoire et d'une personnalité propres, tour à tour traversés de sentiments amoureux, d'impuissance ou d'échec, sur fond de retour aux années lycée propice à la nostalgie du joueur. Ces ingrédients caractéristiques d'un bon mélo sont servis, de manière inattendue, par la forme minimaliste du jeu : les écrans fixes et en 2D, les textes à lire, ou encore une interactivité réduite au minimum sont des choix qui, *a priori*, pourraient sembler contreproductifs. C'est tout l'inverse. *Clannad* captive ses adeptes au point de s'ériger en modèle de la culture *otaku*, qui se définit par un repli sur soi de fans ne vivant que pour l'objet de leur passion. Une autre de ses originalités est de réunir deux registres en général bien distincts, le mélodrame et la pornographie, le premier l'emportant au fil des niveaux sur la seconde. Entre séduction et romance, le jeu appartient au genre *bishoujo*, qui s'adresse à des joueurs masculins. « *Clannad* affecte le joueur dans sa masculinité et le pousse à avoir une vision féminine du récit, à connaître les tourments du mélo. »
Après plus de vingt ans d'existence et d'évolutions, *Clannad* reste aussi l'un des meilleurs représentants d'un concept qui fait recette au Japon, celui de *media-mix*.
Plus que la déclinaison d'un jeu à succès en figurines, jeux de plateaux et autres produits dérivés, le *media-mix* se caractérise par des productions culturelles en marge du jeu officiel, comme la création de mangas amateurs par des fans, ou par la circulation de contenus informatiques qui autorisent des combinaisons infinies pour bâtir de nouvelles fictions en ligne.
Moins célèbre que *Mario* ou *Zelda* en Occident, *Clannad* entre dans des pratiques et des registres culturels qui lui sont peu familiers. *Le clavier et les larmes* permet de découvrir toutes les facettes de ce jeu décidément pas comme les autres, et de saisir ses dimensions culturelles au pays du soleil levant.

LE BIEN-ÊTRE, DE LA QUÊTE INDIVIDUELLE À LA NORME

C'est à une foule de questionnements que s'attache l'ouvrage collectif *Penser le bien-être*, troisième volume de la collection "Cahiers d'études olympiques" dirigée par Éric Monnin aux Éditions Désiris. Depuis longtemps, le concept de bien-être des populations ne s'arrête plus à la seule considération du PIB d'un pays. Si cet indicateur fait toujours partie des mesures objectives du bien-être, comme le montant des revenus ou la taille du logement, il s'y ajoute des éléments plus subjectifs, tels que l'équilibre entre travail et vie privée, le sentiment de sécurité ou la perception de son état de santé. L'ouverture à la subjectivité fait écho à la conception qui avait cours dans l'Antiquité. Dans le domaine du sport, les valeurs de l'olympisme héritées de cette période de l'histoire servent sans surprise une telle philosophie : le bien-être est vu comme l'harmonie entre l'effort et la mesure, entre la discipline et la liberté. Cette notion individuelle se double aujourd'hui d'une dimension collective, qui se traduit notamment par l'apparition du bien-être dans la sphère juridique : cela suggère de possibles contradictions entre souplesse de la définition d'un côté, et normes de l'autre.

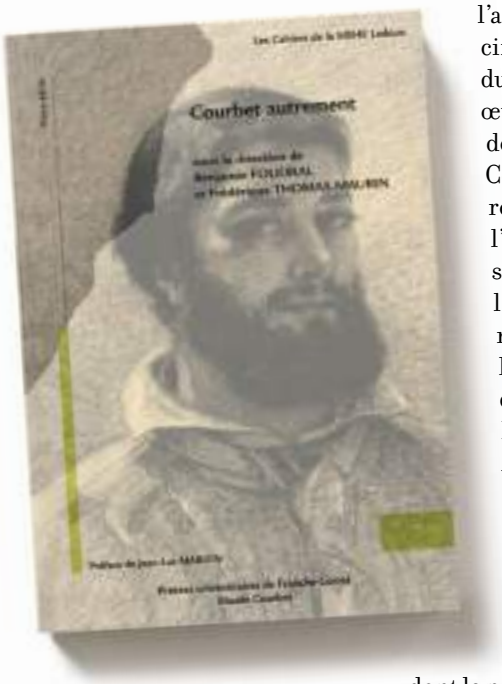
L'époque est aussi à la moralisation du bien-être, avec des propositions comme « bien manger » et « bouger plus », et même à son injonction : la culpabilité guette celui qui ne parviendrait pas à atteindre l'équilibre. Mais selon quels critères ? Là encore, subjectivité et norme sont susceptibles d'entrer en opposition. Le bien-être peut aussi se lire en creux, à travers des expériences où il fait défaut, comme dans certaines situations de travail, voire se révèle inaccessible, par exemple en situation de détention. Notion plurielle et variable, le bien-être est dans cet ouvrage investi par différentes disciplines des sciences humaines et sociales : les sciences politiques, l'économie, la gestion, la psychologie, l'information et la communication, aux côtés de la sociologie et du droit, spécialités respectives d'Éric Monnin et de Delphine Martin à l'université Marie et Louis Pasteur, qui ont codirigé la publication.



Monnin É., Martin D. (sous la direction de), *Penser le bien-être. Entre normes, pratiques & représentations*, Éditions Désiris, 2026.

UN PORTRAIT PLUS FIDÈLE DE COURBET

Qui mieux que l'illustre Courbet pour inaugurer le Hors-série de la collection des "Cahiers de la MSHE" des Presses universitaires de Franche-Comté ?
Le célèbre peintre comtois est à l'honneur dans un « beau livre » relié, richement illustré, au contenu scientifique captivant.
Fruit des contributions présentées lors d'un colloque organisé en 2019 à Besançon, Ornans et Flagey (25) à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Gustave Courbet (1819-1877), l'ouvrage propose de sortir des sentiers battus pour donner à voir *Courbet autrement*. Une personnalité et une œuvre aussi controversées que celles de Courbet de son vivant n'ont pas manqué d'alimenter les légendes. *Courbet autrement* fournit une nouvelle grille de lecture de l'homme et de son art, et, grâce aux recherches les plus récentes, déconstruit les mythes qui continuent à entacher les biographies du peintre de fausses croyances et d'approximations.



L'ouvrage met l'accent sur la circulation du style, des œuvres et des idées de Courbet. Il revient sur l'influence de sa peinture à l'international, depuis la naissance d'écoles en Belgique, en Allemagne, en Russie et en Italie jusqu'aux expositions outre-Atlantique, dont la première sur le sol américain dès 1866, à Boston. Il dévoile les dessins que le maître a réalisés à partir de ses tableaux, et explique comment ils revêtent leurs propres couleurs et ont inspiré des peintres tels que Matisse. Il évoque des thèmes jusque-là peu analysés chez l'artiste, comme celui de la femme, qu'il montre au travail ou au bain dans un ruisseau, dans une réalité ordinaire bien éloignée du romantisme servant l'image d'une femme idéalisée.
Le livre encore remet en question, preuves à l'appui, l'existence d'un atelier de reproduction de tableaux de Courbet en Suisse, là où le peintre restera en exil jusqu'à la fin de sa vie.
L'ouvrage démontre ainsi l'insuffisance de certaines sources et fait état de nouvelles connaissances sur le peintre comtois, partant d'études internationales, d'analyses de catalogues d'expositions, de correspondances et archives diverses. Il entend livrer un portrait plus juste de Courbet, chef de file du réalisme, ce nouveau mouvement en peinture qui séduit autant qu'il dérange, et engagé politique en rupture avec un XIX^{e} siècle conservateur. « Courbet et ses ambivalences se comprennent par ses héritages, ses filiations, son époque et son environnement » : c'est vers cette compréhension que propose d'aller *Courbet autrement*.

Foudral B., Thomas-Maurin F. (sous la direction de), *Courbet autrement*, Presses universitaires de Franche-Comté / Musée départemental Gustave Courbet, 2026.



Réservoirs de carbone autant que de biodiversité, les tourbières ont convaincu de leur intérêt et de leur importance. Ces zones humides de premier plan forcent aujourd'hui l'attention des décideurs et des législateurs après avoir retenu celle des chercheurs, comme au laboratoire Chrono-environnement où elles sont étudiées depuis de nombreuses années. La parution d'un atlas répertoriant et expliquant, de façon inédite, les tourbières de France, est une étape marquante dans ce cheminement, qui pourrait aborder un nouveau chapitre scientifique avec la création d'une chaire de recherche à l'UMLP.

ZONES [À DÉFENDRE]

LES TOURBIÈRES DE FRANCE ONT DÉSORMAIS LEUR ATLAS

Zones marécageuses parfois difficiles d'accès, méconnues, un rien mystérieuses pour ne pas dire inquiétantes, les tourbières sont en passe de voir leur image changer. Exploitées en agriculture pour la richesse de leur sol, elles ont aussi longtemps fourni à l'homme un combustible précieux. En témoigne un premier recensement réalisé en France en 1949, destiné à les localiser pour les besoins en chauffage des populations d'après-guerre.

L'inventaire des tourbières a été réalisé avec la collaboration de nombreux acteurs de terrain

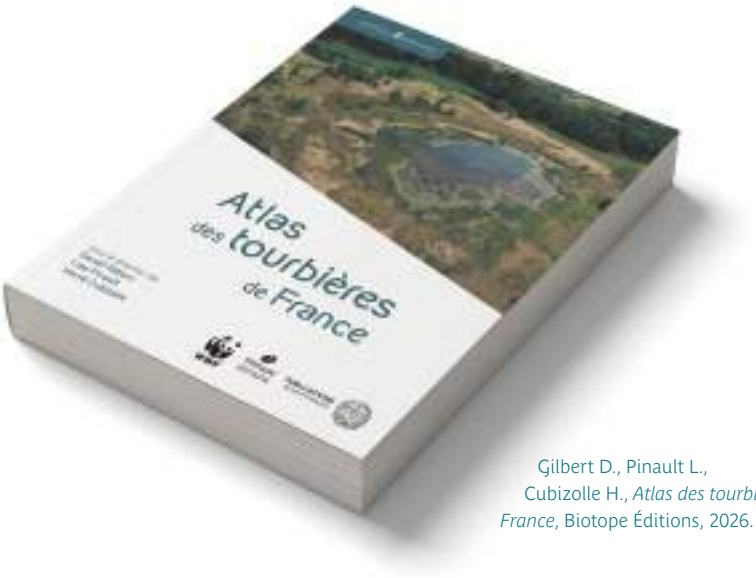
Aujourd'hui, ce sont des considérations environnementales qui invitent à les répertorier, à les connaître mieux et à les protéger. Les stocks de carbone qu'elles recèlent, dans des épaisseurs de tourbe atteignant parfois plusieurs mètres, est d'une importance cruciale pour le climat : sous l'effet du réchauffement, le carbone s'échappe des tourbières dégradées, se transforme en gaz à effet de serre et alimente ainsi la spirale infernale. Les tourbières sont par ailleurs des zones humides abritant une précieuse ressource « en eau verte » et une biodiversité particulière, qui font d'elles des écosystèmes à nul autre pareils.

Toutes ces dimensions apparaissent dans l'*Atlas des tourbières de France*, paru en octobre 2026 sous la direction de Daniel Gilbert, enseignant-chercheur en écologie au laboratoire Chrono-environnement / UMLP, et de sa doctorante Lise Pinault, qui a réalisé l'inventaire des tourbières avec la collaboration de nombreux acteurs de terrain. « Cet ouvrage ne pouvait qu'être collectif, assure Daniel Gilbert. Les recensements ont mobilisé la participation et l'expertise de deux cents conservateurs d'espaces naturels régionaux, techniciens de l'Office national des forêts, chercheurs, qui ont apporté leur connaissance particulière d'un milieu. »

Car les tourbières prennent des visages variés, et leur

< Le marais de la Brière, dans la presqu'île de Guérande. Photo Parc naturel régional de Brière.

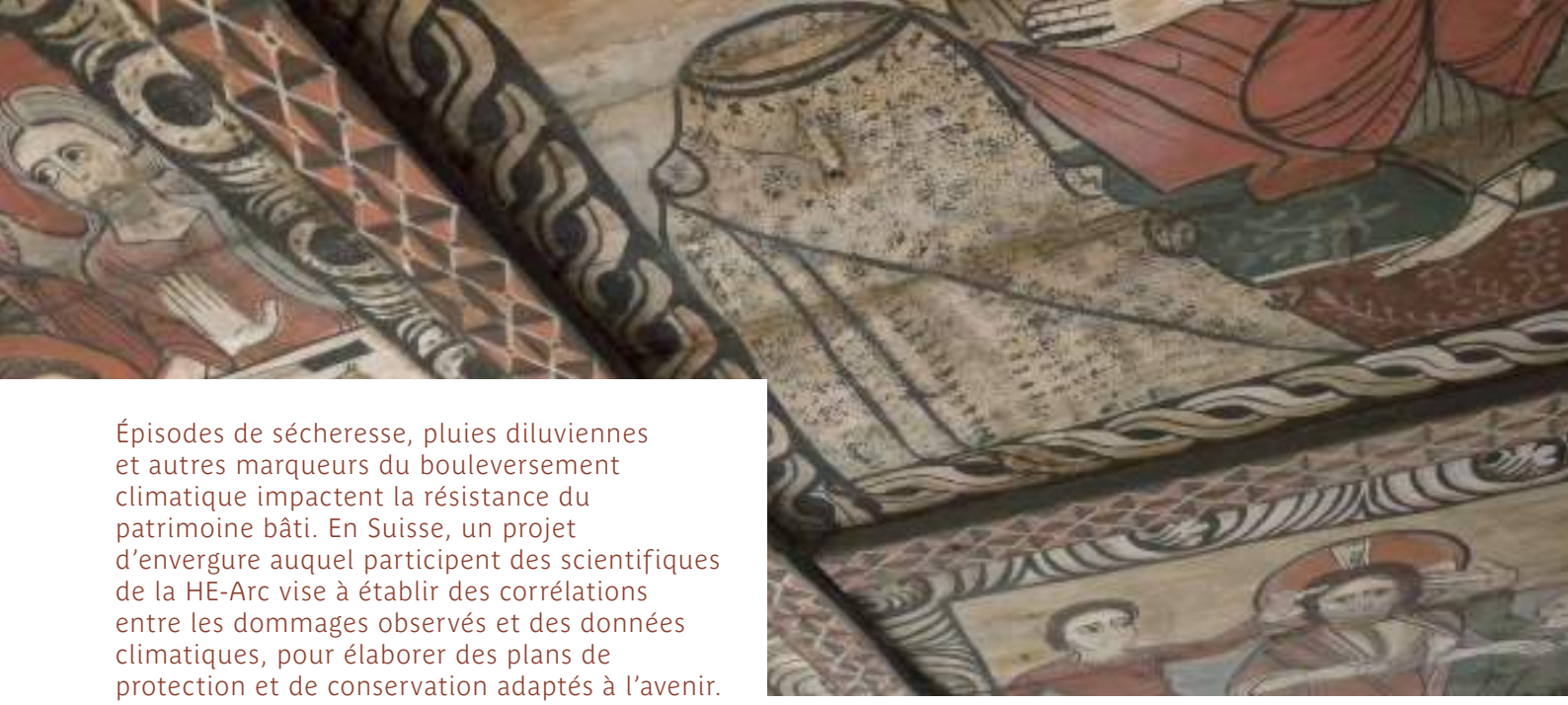
inventaire a même permis d'en découvrir de nouvelles. Toutes ont été répertoriées selon 42 « écorégions », répondant chacune à des caractéristiques propres, du plateau de l'Aubrac dans le massif central au marais poitevin dans le bassin aquitain, de la Brière en vallée de la Loire aux collines de Normandie dans le massif armoricain, qui font l'objet d'autant de chapitres dans l'ouvrage.
Surfaces générales, volumes et épaisseurs de tourbe, volumes d'eau, stocks de carbone totaux et estimés par hectare et mètre de tourbe, les données chiffrées sont une originalité du livre ; elles complètent la localisation des tourbières, matérialisées avec leur superficie sur des cartes correspondant aux écorégions.
En préambule à l'atlas proprement dit, des pages d'introduction apportent des éléments de connaissance sur les tourbières : leur formation et leur écosystème, les relations historiques qu'entretiennent les hommes avec elles, les exemples de restaurations réussies, les programmes chargés de leur protection, le Service national d'observation, le pôle relais-tourbières installé à Besançon, la station expérimentale de Frasne (25)…
Très documenté, d'une présentation claire et abondamment illustrée, l'atlas fait d'ores et déjà figure d'ouvrage de référence et intéressera les passionnés tout comme les acteurs chargés de la protection de la nature.



Gilbert D., Pinault L., Cubizolle H., *Atlas des tourbières de France*, Biotope Éditions, 2026.

LES ENTREPRISES AUX CÔTÉS DE L'UNIVERSITÉ POUR SOUTENIR LA RECHERCHE

La restauration et la sauvegarde des tourbières font l'objet du projet de chaire de recherche « Tourbières et climat » à l'UMLP. Partenariat en préparation entre l'université et des entreprises désireuses de s'investir, par le biais du mécénat, dans le financement de travaux de recherche sur le sujet, cette chaire apparait comme une suite logique à la réalisation de l'inventaire et à la publication de l'atlas, et plus largement aux recherches sur les tourbières menées de longue date à Chrono-environnement. Elle représente aussi un outil au service de la loi européenne sur l'environnement de 2024 et des acteurs qu'elle concerne : pour répondre à un enjeu désormais avéré prioritaire, cette loi impose la restauration de tourbières à usage agricole, qu'elle fixe pour l'ensemble des États membres à des objectifs et échéances on ne peut plus simples à retenir : 30 % en 2030, 40 % en 2040, et 50 % en 2050.
A l'échelle mondiale, les émissions annuelles de gaz à effet de serre issues des tourbières dégradées représentent 5 % du bilan total des émissions anthropiques : c'est plus que l'ensemble du trafic aérien sur la planète !
Restaurer les tourbières signifie donc contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique, et c'est aussi diminuer la vulnérabilité des territoires.
La chaire « Tourbières et climat » propose de considérer au sens large la connaissance de ces zones humides si particulières, grâce aux apports complémentaires de différentes disciplines de recherche. Si le suivi de l'inventaire et les études sur le terrain pour comprendre le fonctionnement des tourbières et établir leur bilan de santé sont au cœur des préoccupations, il s'agit aussi d'analyser leur évolution historique et de prendre en compte les enjeux sociaux, économiques et culturels liés à leur exploitation. C'est de cette façon qu'il sera possible d'assurer leur restauration et leur sauvegarde. Pour en savoir plus, contacter FC' INNOV, la fondation de l'UMLP portant les activités de mécénat de l'université : mecenat@fcinnov.fr.



Épisodes de sécheresse, pluies diluviennes et autres marqueurs du bouleversement climatique impactent la résistance du patrimoine bâti. En Suisse, un projet d'envergure auquel participent des scientifiques de la HE-Arc vise à établir des corrélations entre les dommages observés et des données climatiques, pour élaborer des plans de protection et de conservation adaptés à l'avenir.

CONSERVATION [RESTAURATION]

PROTÉGER LE PATRIMOINE BÂTI DES RAVAGES DU CLIMAT

Les évaluations aideront à formuler des recommandations et à adapter les plans de maintenance des sites

De la mousse sur des toits de cathédrales, des traces d'effritement sur des statues en pierre, des parasites dans des plafonds en bois peint : au fil du temps, le changement climatique accentue les souffrances du patrimoine bâti. Évaluer les dégâts, déterminer les facteurs responsables et envisager les mesures de protection les mieux adaptées possible sont les objectifs successivement développés, à l'échelle de la Suisse, dans le projet *Climate Resilient Cultural Heritage* (CRCH). Selon une démarche de science partagée, il est prévu que les résultats se traduisent en formations, guides et outils pratiques pour donner des leviers d'action aux acteurs de terrain, et qu'ils fassent l'objet d'un rapport à destination des décideurs politiques.

Édith Joseph et Joane Latty, chercheurs à la Haute école Arc Conservation-restauration, font partie de l'équipe responsable de ce projet au sein du Swiss Conservation Restoration Campus. Financé pour quatre ans (2024-2028) par l'Office fédéral de la culture, ce projet bénéficie également du soutien de fondations suisses et du fonds Swisslos du canton d'Argovie.

« Un sondage mené sur l'ensemble du territoire auprès des gestionnaires de patrimoine bâti a permis de recenser les dégradations constatées. Il s'agit ensuite de déterminer si ces modifications apparaissent liées à des impacts du changement climatique observés en routine, ou si elles ont été provoquées par un événement extrême, comme une inondation ou une tempête. » Sur une centaine de réponses positives reçues, cinquante-trois ont montré un intérêt majeur par rapport aux objectifs de l'étude. Les sites concernés ont fait l'objet d'une répartition sur des cartes climatiques : l'idée est de mettre en rapport les données climatiques et les dommages subis par le patrimoine, pour déterminer la nature des facteurs d'impact et leur importance : les tempéra-

< Plafond de l'église Saint-Martin de Zillis. Photo Marcel Liesch Architekten.

tures et leurs variations, la pluie, les alternances entre périodes d'humidité et de sécheresse, les temps de condensation…

« Dès le printemps 2027, des ateliers réuniront les acteurs de terrain et les chercheurs. Un logiciel donnera la possibilité de croiser les coordonnées GPS des sites avec les données climatiques de la zone concernée, incluant les probabilités d'événements extrêmes, pour déterminer les facteurs de stress pertinents pour chacun. » Ces évaluations aideront à formuler des recommandations et à adapter les plans de maintenance des sites.

Du château de Valère à Sion, dans le Valais, à l'église Saint-Martin de Zillis dans les Grisons, de l'hôtel Régina à Mürren, dans le canton de Berne, à l'université Miséricorde de Fribourg, les sites patrimoniaux étudiés reflètent la diversité climatique de la Suisse. Ils font également preuve de variété dans les types de construction et les matériaux employés, pierre, brique, bois et métal essentiellement. Ce dernier est un objet d'étude privilégié à la HE-Arc Conservation-restauration ; il est aussi soutenu par le Réseau de compétences design et arts visuels (RCDAV) de la HES-SO. Les tôles zinguées recouvrant l'ossature bois du séchoir à absinthe de Boveresse, dans le Val-de-Travers, et les encadrements en fer des fenêtres de l'entreprise Zénith, au Locle, des bâtiments datant tous deux de la fin du XIX^{e} siècle, font particulièrement l'objet du suivi de l'équipe neuchâteloise.

ORAGES EN SOUS-SOL À LA HE-ARC !

Depuis 2006, en collaboration avec l'université de Neuchâtel, Édith Joseph et ses collègues mettent au point des solutions « vertes » pour la restauration et la protection d'artefacts en cuivre, en fer, en zinc ou en aluminium : des « biopatines » élaborées à base de souches de champignons, qu'ils comparent à des revêtements organiques comme les cires microcristallines. Comment les deux formes de traitement réagissent-elles à différentes conditions climatiques ? À Berne, à Lucerne, à Lausanne, des mesures sur des statues ou des façades de bâtiments traitées voilà une dizaine d'années selon ces méthodes seront également mises en relation avec des données climatiques : le procédé développé dans *Climate Resilient Cultural Heritage* trouve un prolongement spécifique à la HE-Arc, dans un projet annexe baptisé CRCH-FRAME. « Nous verrons sur le terrain comment ces éléments métalliques évoluent en termes de corrosion et d'esthétique, si les traitements que nous proposons sont résistants par rapport à la nouvelle donne climatique. » Il s'agit aussi pour les chercheurs de faire progresser les standards de référence en laboratoire.

Ainsi, un climat chaud et humide favorise la corrosion des métaux, en particulier en présence de sels ou de polluants : dans ce contexte, de fortes pluies seraient-elles un facteur aggravant ? Si tel est le cas, il conviendra d'intégrer de nouvelles projections aux modèles, tenant compte de précipitations aujourd'hui réparties différemment sur l'année, d'orages plus fréquents ou de pluies se substituant à la neige à certaines altitudes. Édith Joseph explique comment, dans le projet FRAME, des tests viennent compléter les observations : « Dans les sous-sols de la HE-Arc, on fait par exemple tomber des gouttes de pluie de très haut et de façon accélérée sur du métal traité, pour mimer une pluie d'orage et pouvoir constater son effet sur le vieillissement du métal. »



Le séchoir à absinthe de Boveresse - Photo Roland Zumbuehl - Photo Wikimedia Commons.

Plusieurs années seront nécessaires pour réussir à intégrer les bouleversements induits par le changement climatique aux standards de laboratoire. L'enjeu est de taille pour la protection et la conservation du patrimoine bâti en Suisse, qui, comme les pays d'Europe du Nord, affiche un réchauffement climatique deux fois plus marqué que la moyenne mondiale.

Contacts :
Haute école Arc
Conservation-restauration
Édith Joseph / Joane Latty
Tél. +41 (0)32 930 19 39 / 19 71
edith.joseph@he-arc.ch
joane.latty@he-arc.ch



L'expression et la représentation des rapports de force en Europe, à l'intérieur de ses frontières actuelles et au-delà dans ses anciens empires coloniaux, prennent des formes multiples. Des pages d'histoire moderne et contemporaine, commentées par des chercheurs spécialistes des courants politiques, de la colonisation et des deux guerres mondiales.

GRAND FORMAT [PASSÉ RECOMPOSÉ]

RAPPORTS DE FORCE EN EUROPE

LA NEUTRALITÉ DE LA SUISSE PRISE EN OTAGE

Dès le début du premier conflit mondial, la Suisse est le théâtre d'une véritable guerre psychologique

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, la Suisse affirme sa neutralité. Mais c'est précisément cette neutralité militaire qui va faire d'elle une cible de choix pour la propagande. Le terme, initialement synonyme d'information, prendra d'ailleurs sa connotation négative à la faveur de la guerre. Les États belligérants cherchent très tôt à persuader de leurs idées et du bon droit de leurs actions. Il est pour chaque camp d'une importance capitale d'obtenir le soutien des opinions des pays neutres. En raison de sa position géographique au cœur de l'Europe et de son plurilinguisme, la Suisse sera, plus que les Pays-Bas, l'Espagne ou la Scandinavie, le théâtre d'une véritable guerre psychologique. Tiraillée entre des discours opposés, elle ne tarde pas à connaître un véritable « fossé moral » qui menacera l'unité du pays. Au début du XX^{e} siècle, c'est avec l'Empire allemand que la Suisse entretient les relations les plus fortes, notamment sur le plan économique. Du point de vue des idées, la scission intervient dès le début de la guerre :

la Suisse alémanique se rapproche du bloc que l'Allemagne forme avec l'Autriche-Hongrie, quand la Suisse latine est favorable aux pays de l'Entente, France, Royaume-Uni et Russie. Explicable pour les uns, intolérable pour les autres, l'invasion de la Belgique, neutre elle-aussi, le 4 août 1914, est un premier sujet de désaccord majeur.
Les pays en guerre profitent de ces divisions internes pour asseoir leur contrôle sur l'information. La France et l'Allemagne surtout, qui créent des maisons d'édition et des titres de presse à l'apparence neutre sur le sol suisse, contrôlés respectivement depuis Paris et Berlin : les informations diffusées sont en réalité parfois complètement erronées, et toujours à leur avantage exclusif. « Pas moins d'une soixantaine d'entreprises de presse seront ainsi lancées ou soutenues pendant le conflit. La censure suisse n'intervient que très peu, tant que les propos tenus n'incitent pas à la haine », relève Alexandre Elsig à l'Institut d'histoire de l'UniNE[1]. « Et si l'écrit reste central, à partir de 1916 la propagande s'étend à tout le domaine culturel avec des pièces de théâtre, des concerts, des films, des expositions de peinture, autant d'événements financés en Suisse par les pays belligérants. »
Mais parallèlement, certains intellectuels prennent position pour défendre l'intérêt moral de leur pays, bientôt suivis par le gouvernement, une partie de la population et des militaires, auprès de qui sont organisées des opérations de sensibilisation. Ce courant dit « helvétiste » se montre de plus en plus favorable à l'Entente, une tendance qui se confirmera de façon très nette lors de la Seconde Guerre mondiale, avec un fort rejet du nazisme et la crainte toute aussi forte d'une invasion allemande. En 1938, l'instauration d'une « Défense nationale spirituelle » viendra officiellement protéger le pays des propagandes étrangères : c'est là une conséquence directe des tentatives de persuasion des combattants de la Grande Guerre.

En 1938, l'instauration d'une « Défense nationale spirituelle » viendra officiellement protéger le pays des propagandes étrangères

BOUSCULADES SUR L'ÉCHIQUIER POLITIQUE EUROPÉEN

Si la montée des nationalismes en Europe ne fait aucun doute depuis une vingtaine d'années, c'est surtout depuis une décennie que l'accès au pouvoir des partis de la droite radicale devient une option crédible, voire mise en pratique. Comment expliquer que des courants politiques, autrefois qualifiés d'opposition, occupent aujourd'hui le devant de la scène ? Enseignant-chercheur en sciences politiques à l'UMLP / CRJFC, Mathieu Petithomme donne des clés de compréhension du phénomène, qu'il analyse de manière comparée entre plusieurs pays du Vieux continent. Il le replace d'abord dans son contexte historique. « La politique est rythmée par des cycles. Par exemple, les années 1970 et 1980 s'inscrivaient dans un cycle traditionnel. La droite classique, qui s'est imposée après la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 2000, est maintenant concurrencée par la droite nationaliste, dont la montée en puissance caractérise le cycle politique actuel. »
À gauche, le communisme est devenu minoritaire, et sa chute s'est accélérée avec celle du mur de Berlin en 1989. Une nouvelle gauche radicale s'est affirmée au Portugal, en Espagne, en Grèce, puis en France.
Le chercheur souligne que « des concurrences nouvelles apparaissent au sein de chaque camp », et à titre d'exemple, établit une analogie avec un cycle politique datant du XIX[e] siècle, marqué déjà par la coexistence de trois droites en Europe : libérale, centriste et radicale. « En réalité, tout n'est pas nouveau dans ce que nous vivons aujourd'hui en politique, résume Mathieu Petithomme. N'oublions pas que dans un passé récent, l'extrême droite a déjà été au pouvoir en France, avec le gouvernement de Vichy. »
Si le rappel de cette filiation peut déranger, l'idéologie est bien là, qui se base sur l'ultranationalisme. « Parmi les nouvelles extrêmes droites, celles



Une patrouille allemande (patrouille rampante), dans *Courrier de guerre*, 27 (1918) © Kurier Verlag.

[1] *Alexandre Elsig a consacré sa thèse en histoire contemporaine à ce sujet, à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale. Le chercheur participera au festival « Histoire et Cité », qui se tiendra à Neuchâtel du 20 au 25 avril 2027, et qui aura pour thème « (dés)informer ».*

qui progressent le plus fort sont celles qui existaient déjà avant, comme le Rassemblement national en France. Car les phénomènes de long terme opèrent un changement des valeurs de la société. »
C'est aussi du côté de la société, précisément de ses bouleversements, qu'il faut chercher une autre explication à la montée de l'extrême droite. En France, les classes moyennes ont perdu l'optimisme qui les caractérisait à l'époque des Trente glorieuses, au profit d'une vision négative de la société et d'un véritable sentiment de déclassement. Attachés à la valeur travail et à la défense des services publics, entre autres traits de caractère, les représentants de cette large classe sont attirés autant par les idées libérales que par les arguments de la gauche classique. « Or la droite radicale adopte ces deux discours, auxquels elle ajoute sa conception du nationalisme. C'est le seul courant politique à se positionner sur tous ces tableaux à la fois, et susceptible ainsi de former une majorité sociale très composite. » Mathieu Petithomme explique qu'au Royaume-Uni, on assiste aussi à une montée des nationalismes, mais pas d'une manière fermée comme en France, avant tout parce que l'histoire et la construction de l'idée de République y sont différentes : « Il existe au Royaume-Uni un pluralisme de nationalismes régionaux qui coexistent dans le récit du pays. Cela permet une vision plus ouverte et intégrative du discours nationaliste qu'en France, où les particularismes régionaux et ultramarins, ou encore les apports des populations immigrées à la construction de l'histoire du pays n'apparaissent que peu dans le récit de la nation. »
Enfin, le chercheur pointe la responsabilité grandissante des médias dans la diffusion de ces nouvelles valeurs portées par le politique, dans tous les pays européens et particulièrement en France. « Les médias traditionnels, les canaux de diffusion et les réseaux sociaux sont pour beaucoup aux mains de grands groupes de sensibilité capitaliste, qui offrent au discours conservateur une caisse de résonance sans égale depuis une dizaine d'années. »
Cette situation contribue à créer des « bulles informationnelles », dont les visions partielles nuisent au débat : « Si on ne régule pas le marché, c'est lui qui influe sur la démocratie. »

> Il existe au Royaume-Uni un pluralisme de nationalismes régionaux qui coexistent dans le récit du pays. Cela permet une vision plus ouverte et intégrative du discours nationaliste qu'en France

Pour en savoir plus : Petithomme M., *L'autodestruction de la socialdémocratie en Europe. Sociologie d'une crise idéologique.* Éditions L'Harmattan, 2025.



Publicité italienne pour la Coupe du monde de football en Italie en 1934.

DES TERRAINS DE JEU PAS TOUJOURS INNOCENTS

Le sport offre un terrain privilégié pour l'analyse politique. C'est à travers ce prisme que les historiens Paul Dietschy et Stéphane Hadjeras, au Centre Lucien Febvre de l'UMLP, étudient la montée des totalitarismes et des nationalismes dans l'Europe contemporaine. Coupes de monde de football, Jeux olympiques et combats de boxe internationaux en sont en effet des lieux d'expression, parallèles à la scène politique et amplifiés par un écho médiatique aujourd'hui sans équivalent. Une approche chronologique permet d'en saisir les grands traits et les points communs. En 1934, l'organisation de la Coupe du monde de football en Italie a attiré des trains de supporters-touristes, tout en suscitant les louanges de la presse française pour un pays où « les trains arrivaient à l'heure ». En 1936, les Jeux de Berlin donnaient l'illusion d'un pays très accueillant. « Dans les années 1930, l'Allemagne utilise le sport pour faire croire à ses intentions pacifistes. Elle multiplie les matchs contre la France jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale », explique Paul Dietschy.
Le même genre de scénario se reproduira des décennies plus tard, dans un autre contexte géopolitique : la Coupe du monde 2018 organisée en Russie, en donnant habilement l'image d'un pays ouvert au monde, contribue à masquer les intentions belliqueuses du gouvernement Poutine, dont l'Ukraine sera bientôt la cible. Le conflit signe l'exclusion des équipes russes par la

FIFA, quatre ans après les Jeux de Sotchi qui, pour cause de « système de dopage d'État », s'étaient soldés par une décision analogue de la part du CIO. Une situation doublement inédite selon l'historien du sport : « Des tensions fortes existaient pendant les années 1930 et la guerre froide, mais ne sont jamais allées jusqu'à l'exclusion. »
Le sport, qui avait gagné en neutralité après la chute du mur de Berlin en 1989, cristallise à nouveau les tensions politiques ces dernières années, suivant les aléas d'une paix bien relative.



Joe Louis vs Max Schmeling. Affiche parue après le match revanche de 1938. Photo Rea archive.

Pour en savoir plus : Hadjeras S., *Georges Carpentier. L'incroyable destin d'un boxeur devenu star.* Nouveau Monde Eds, 2021.

AUX FRONTIÈRES DU SPORT

Les règles du sport elles-mêmes peuvent être adaptées aux philosophies. La boxe, créée par les Anglais au XVIII[e] siècle, est revisitée par les Allemands de conviction nazie au début des années 1930. « Ne pas reculer » est le mot d'ordre qui sert cette nouvelle pratique, vue comme celle des forts, au contraire de la formule anglaise, la boxe esquive, considérée comme celle des lâches et des races inférieures.
« Ces conceptions s'affrontent sur le ring, devenu une métaphore du champ de bataille », compare Stéphane Hadjeras. L'année 1936 en fournit des exemples d'illustration. En juin, contre toute attente, l'Allemand Max Schmeling bat l'Américain et grand favori Joe Louis au cours d'un combat de légende. « Hitler en fera un film de propagande. Schmeling, c'est celui dont les États-Unis se sont moqués, comme ils se moquent de l'Allemagne, c'est le traité de Versailles qui se rejoue », analyse l'historien.
Quelques mois plus tard, toujours sur le ring, les Allemands devancent les Anglais et les Américains aux Jeux de Berlin, pour la première et seule fois de l'histoire. La boxe est alors le sport le plus populaire du monde.
« En remportant cinq médailles, dont deux médailles d'or, l'Allemagne nazie montre sa supériorité, s'affiche comme le pays le plus puissant. »
Au début du siècle, un autre parallèle illustre l'animosité franco-britannique, héritée de la guerre de Cent ans, des guerres napoléoniennes et des rivalités coloniales. « En 1911, Georges Carpentier devient le premier Français champion d'Europe en battant à Londres un Anglais, lors d'un combat de boxe qui ravive les antagonismes. On l'appellera le vengeur de Waterloo ! »
Aujourd'hui, la boxe a un peu perdu de son aura à l'échelle de la planète. Le football, lui, s'affiche depuis de nombreuses années comme le sport international par excellence, et son langage est universel. Mais les stades resteront longtemps des lieux de domination. « La dernière Coupe du monde a accueilli une dizaine d'équipes africaines, c'est à peu près autant de représentants que pour les autres continents, expose Paul Dietschy. Mais c'est le résultat d'un long combat. En 1970, l'Afrique n'avait droit qu'à une place, à deux seulement encore en 1982, alors que quatorze étaient accordées à l'Europe. L'organisation de la Coupe en Afrique du Sud, en 2010, était un symbole fort. »
L'historien souligne la géopolitique du football, qui montre des fédérations africaines incapables de rivaliser avec les riches fédérations européennes.
« On ne peut que constater l'empreinte du passé, mais ce passé est parfois aussi instrumentalisé. Et l'héritage colonial n'est pas seul impliqué dans les rapports de force qui se jouent sur le terrain. »
Paul Dietschy cite à titre d'exemple la finale de la Coupe d'Afrique des nations 2026, au cours de laquelle l'équipe du Sénégal quitte le terrain en plein match pour montrer son opposition à une décision de l'arbitre, avant d'y revenir. Ce qui n'empêche pas de la déclarer gagnante… jusqu'à ce que la fédération du Maroc, l'adversaire du jour, porte plainte, invoquant le forfait, et se voit attribuer le titre.

« On ne peut que constater l'empreinte du passé, mais l'héritage colonial n'est pas seul impliqué dans les rapports de force qui se jouent sur le terrain »

RETOUR SUR LE PASSÉ COLONIAL DE LA SUISSE

En Suisse, la question du colonialisme revient en force depuis une vingtaine d'années dans le débat public. Car si la Suisse n'a pas été une puissance coloniale au sens traditionnel de l'histoire, la présence d'entreprises, de citoyens, voire de diplomates suisses est avérée dans l'ensemble des empires coloniaux européens.

« L'activité privée n'est pas la seule mentionnée par les archives. Aujourd'hui on sait que plusieurs cantons suisses avaient des intérêts dans les colonies, comme celui de Berne dans la South Sea Company », expose Ricardo Borrmann, chercheur à l'Institut d'histoire de l'université de Neuchâtel. « Et de nouvelles informations vont également dans le sens d'une implication plus forte de la Confédération, mais ce sont de premières études, qui demandent à être approfondies et confirmées. »

« L'activité privée n'est pas la seule mentionnée par les archives. Aujourd'hui on sait que plusieurs cantons suisses avaient des intérêts dans les colonies »

Ricardo Borrmann mène ses travaux dans le cadre d'un projet spécifiquement consacré aux relations de la ville de Neuchâtel avec le monde colonial atlantique[2]. Cette recherche recense les activités commerciales et financières menées dans les pays concernés depuis la fin du XVIII[e] siècle, et se complète de deux autres recherches : l'une sur les activités missionnaires qui se sont développées à partir du milieu du XIX[e] siècle, l'autre sur la représentation du passé colonial dans l'espace public contemporain.

« Une carte interactive sera publiée à l'issue du projet, réalisée à partir de la banque de données que nous allons constituer sur tous ces aspects de recherche. » Un vaste programme, car les connexions sont nombreuses entre les grandes familles d'origine huguenote et les réseaux qu'elles ont constitués au fil du temps, assurant la pérennité de leur patrimoine, comme au Brésil où certains possédaient des plantations immenses. Ainsi, le banquier neuchâtelois Jean-Frédéric Perregaux (1744-1808), dont les débuts dans la haute finance parisienne furent favorisés par le Genevois Jacques Necker (1732-1804), ministre des finances de Louis XVI : il était l'oncle d'Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852), une sorte d'« empereur du tabac » installé à Bahia et qui possédait plusieurs fabriques, dont l'activité reposait largement sur une main-d'œuvre esclavisée. Le neveu de celui-ci, James-Ferdinand de Pury (1823-1902) administra la fabrique de Rio avant d'en devenir l'un des propriétaires.

Autre grand négociant transatlantique neuchâtelois, aujourd'hui très controversé, David de Pury (1709-1786) ne possédait directement ni plantations, ni esclaves, mais son entreprise était très active dans le commerce de produits coloniaux brésiliens. Par ailleurs, il était investisseur de la Companhia Geral de Comércio de Pernambuco e Paraíba, au Portugal, impliquée notamment dans la traite transatlantique des esclaves.

« David de Pury lèguera toute sa fortune à Neuchâtel, une somme colossale qui a permis de construire la ville moderne. Une partie des capitaux accumulés dans le monde colonial atlantique revenait ainsi pour être investie en Suisse, voire plus largement en Europe. »

Quelles étaient les relations entre les Suisses et les colons britanniques et français ? Les recherches, encore récentes à ce sujet, donnent à penser qu'elles allaient dans le sens de la coopération. Les historiens constatent par exemple que des banquiers helvètes étaient très actifs et que certains ont participé de manière importante au financement d'entreprises liées à l'empire colonial français au XVIII[e] siècle. Le banquier Jacques Necker, par exemple, fut actionnaire puis, à partir de 1765, syndic de la Compagnie française des Indes orientales, dont il contribua à assurer le financement.

[2] *Mené sous la direction des historiens Kristina Schulz à l'université de Neuchâtel et Matthieu Gillabert à l'université de Fribourg, le projet « Neuchâtel face à la colonisation » est financé par le Fonds national suisse pour une durée de quatre ans (2023-2027).*



Image Wikimedia Commons

LES ESPACES AÉRIENS, ENTRE CONTEXTE COLONIAL ET CONFLITS



Photo Musée Air France.

Les frontières se dessinent non seulement au sol, mais aussi dans les mers et dans les airs. Les contextes et les décisions qui ont motivé certains tracés à l'époque contemporaine font l'objet d'un projet de recherche mené par l'historien Jordi Tejel à l'université de Neuchâtel. Comment l'espace aérien s'est-il structuré en Europe et au Moyen-Orient durant la première moitié du XX^{e} siècle ? et avec quels enjeux ? figurent au nombre des questions abordées dans cette recherche, financée pour quatre ans (2024-2028) par le Fonds national suisse.

La Première Guerre mondiale avait vu apparaître puis se multiplier avions de reconnaissance, chasseurs et bombardiers dans ce nouveau théâtre d'opérations qu'était devenu le ciel. Après le conflit, les militaires garderont un temps la mainmise sur l'espace aérien, reconvertissant infrastructures et pilotes au service du courrier impérial, puis du transport de passagers, avant de passer le relais aux civils quelques années plus tard. L'aviation prend son essor dans un contexte colonial pour favoriser les liaisons à l'intérieur des empires, britannique et français notamment. « À la fin des hostilités s'était posée la question d'une totale liberté de circulation des avions au-dessus des territoires, comme dans les mers à cette époque. L'option retenue sera finalement celle de la souveraineté et du contrôle des États sur un espace aérien correspondant à leurs territoires, qui fait l'objet d'une première signature de convention en 1919 », explique Jordi Tejel. C'est pourquoi dès 1924, la France demande à la Grande-Bretagne de lui ouvrir son espace aérien : il lui faut obtenir l'autorisation de survoler des pays sous contrôle britannique, et d'y faire escale, pour pouvoir accéder à ses propres colonies d'Indochine. Si les Britanniques refusent dans un premier temps, en 1929 un accord de réciprocité est signé entre les deux pays. Cet accord marque l'ouverture de l'espace aérien en direction de l'Extrême-Orient et de l'Afrique, et son accès progressif à davantage de pays et de compagnies. La convention de 1919 avait établi que les frontières aériennes devaient correspondre aux frontières terrestres. Dans les colonies du Moyen-Orient, certains aéroports, points d'entrée dans un pays, sont donc construits le long des frontières. L'aéroport de Beyrouth, au Liban sous mandat français, et l'aéroport de Gaza, en Palestine britannique, figurent parmi les premiers « aéroports douaniers » répondant à ce critère. « Le développement des infrastructures et des technologies, et les accords pour le transport aérien des individus et des marchandises ont impacté à long terme ces pays. » Certains espaces ou villes ont été privilégiés par rapport à d'autres, des choix qui, comme celui de Beyrouth, se sont parfois confirmés après la décolonisation. La modification des couloirs aériens a amené la mise en retrait de certains aéroports au profit de nouveaux, comme celui de Gaza, remplacé par l'aéroport d'Haïfa en 1934. La Seconde Guerre mondiale apportera de nouveaux bouleversements : les avions sont en partie réquisitionnés par les puissances coloniales pour être reconvertis en avions de guerre. L'aviation civile devra attendre la fin du conflit pour connaître un renouveau.

> L'aviation prend son essor dans un contexte colonial pour favoriser les liaisons à l'intérieur des empires

ENTRE LA PEUR ET L'HUMOUR, DES MÉCANISMES SUBTILS

Manipulé avec ou sans finesse, l'humour ne manque pas de révéler les tensions ou de les exacerber. S'il aide à se distraire d'une situation difficile ou à ouvrir une parenthèse d'espoir dans les moments les plus sombres, il permet aussi de rabaisser les puissants quand il les moque et, par contraste, de se sentir plus fort. « Il ne fonctionne pas de la même manière selon

qu'il s'exprime dans un contexte de tension ou d'accalmie », explique Stéphanie Krapoth, qui, dans ses recherches au Centre Lucien Febvre, étudie ce que l'humour dit des dirigeants et des populations, notamment dans les relations franco-allemandes.

« Les mécanismes de l'humour sont toujours un peu les mêmes. C'est par exemple caricaturer les traits physiques d'un personnage politique pour tourner ses idées en dérision, ou se moquer d'un dirigeant autoritaire pour en avoir moins peur. » L'humour entretient aussi des mécanismes de représentation qui œuvrent dans le temps long, un héritage dont, selon la chercheuse, il faut avoir conscience. Les manuels scolaires édités après la Première Guerre mondiale, et aux contenus parfois inchangés jusqu'aux années 1960, le montrent bien, qui relaient des stéréotypes à la vie dure et entretiennent les antagonismes dans les deux camps.

Stéphanie Krapoth a étendu le spectre de ses recherches de 1806 aux années 1960, des premiers conflits franco-prussiens à la réconciliation franco-allemande, avant de poursuivre jusqu'au début des années 2000, pour mieux caractériser et mesurer les évolutions de l'humour, « sismographe de l'évolution des sensibilités ».

Le traumatisme de l'occupation napoléonienne de la Prusse, après la chute de Berlin en 1806, a ainsi généré de nombreuses chansons francophobes, à l'humour pince sans rire. En 1920, l'occupation de la Ruhr par les Français provoque une grande tension ; une situation tournée en dérision côté allemand, lorsque survient une amélioration économique : pour réussir à provoquer rires ou sourires, l'humour demande du recul, une certaine distance. Pendant la Seconde Guerre mondiale, à partir de 1943, la multiplication des caricatures sur l'occupant allemand dans la presse clandestine française témoigne de l'espoir d'une victoire des Alliés.

D'une période à l'autre, les grands événements et étapes de l'histoire fournissent matière à dérision, parfois de manière grinçante, voire glaçante

D'une période à l'autre, les grands événements et étapes de l'histoire fournissent matière à dérision, parfois de manière grinçante, voire glaçante



En référence à l'occupation par des troupes coloniales de certains territoires allemands après la Première Guerre mondiale, les occupants français apparaissant dans les journaux satiriques allemands de cette époque sont très souvent des soldats noirs, animés d'une certaine bestialité, comme l'illustre un dessin d'une ironie violente paru dans *Simplicissimus* en septembre 1920 (voir ci-contre).

Stéphanie Krapoth rappelle que le sentiment d'humiliation des Allemands, né des conditions très dures imposées par le traité de Versailles de 1919, les occupations territoriales et les réparations des dommages causés par la guerre notamment, a nourri un terreau fertile servant plus tard les intérêts du nazisme. « C'est en exploitant ce climat d'un traumatisme identitaire, et en entretenant la peur du communisme, qu'Hitler et le mouvement nazi ont trouvé une audience massive pour le discours d'une droite musclée, qui a pu paraître rassurant. Ce qui se passe aujourd'hui en Europe n'est pas sans rappeler les années 1930 : les mécanismes impliquant la peur agissent toujours avec force. »

Traduction de la légende de l'image : « Le soldat Ali Demba de la septième compagnie du dixième régiment de tirailleurs sénégalais n'a pu commettre son crime sexuel envers Louise B. qu'au prix d'une égratignure. Les parents de la fille ont dû présenter leurs excuses auprès du soldat. Il a fallu que le drapeau tricolore reste hissé 24 heures durant sur la tombe de la jeune fille. »



Sabotage ferroviaire, des activités de résistance de Raymond Fischer, 1er août 1943 Photographe : Alice Fischer Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon 2022.16.54.04/photo n°7.

Les panneaux de l'exposition sont visibles à la MSHE jusqu'à fin décembre 2026. L'exposition en ligne est consultable sur le site de la MSHE.

REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES EN GUERRE

La photo n'est pas le plus connu ni le plus étudié des médias ayant livré leurs témoignages pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle est mise en valeur dans un travail d'étudiants en master d'histoire de l'UMLP, porté par la MSHE et réalisé sous la supervision de l'historienne Marie-Bénédicte Vincent. Spécialiste de ce conflit et notamment des « zones interdites » en France occupée, la chercheuse interroge la photographie en tant que source documentaire : qu'a-t-elle de plus à apprendre sur ces territoires particuliers, et sur la vision qu'en ont les occupants et les Français ?

Dans la France occupée à partir de juin 1940, trois zones sont interdites d'accès et au retour des populations ayant fui l'invasion allemande lors de l'exode : le Nord - Pas-de-Calais, départements rattachés à la Belgique par l'administration militaire allemande à Bruxelles ; la zone Nord-Est, devenue frontalière avec le Reich depuis l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle à l'été 1940 : étendue de la Somme jusqu'à la frontière suisse, elle comprend la quasi-totalité de la Franche-Comté ; l'ensemble du littoral de la côte atlantique jusqu'aux rivages de la mer du Nord, plus tard décrété interdit par l'occupant pour des raisons stratégiques.

« La zone Nord-Est correspond aux yeux des Allemands à d'anciennes terres du Saint-Empire, et ce lien historique donne de la légitimité au Reich pour vouloir y installer des colons allemands et autrichiens », explique Marie-Bénédicte Vincent. Ce projet restera sans suite, même si une colonisation agricole a bien lieu dans les Ardennes, à la suite de l'exode qui pousse à l'abandon des terres et des fermes.

Les photos de l'époque donnent des indications sur la manière dont ces territoires sont perçus, à partir de clichés de soldats tels que conservés aux Archives fédérales allemandes et à l'ECPAD[3] à Ivry, ou de civils français, comme ceux du Musée de la résistance et de la déportation de Besançon.

« Les photos de propagande nazie, par exemple de l'album de la campagne de Guderian qui entre dans Besançon le 17 juin 1940, sont essentiellement des photos de paysages, sans villages, sans civils : des terres vierges, à prendre. » La photographie est par ailleurs un art déjà bien apprécié en Allemagne. Les officiers qui la pratiquent à titre de loisir participent, en marge de la propagande officielle, à diffuser une vision également idéologisée de la réalité. Ce sont des photos de l'antique Porte noire de Besançon, rebaptisée de manière explicite « Arc de triomphe » le 12 juillet 1940 en légende, ou celles d'une scène bucolique prises au bord du Doubs le même jour, au moment même de l'accès aux pleins pouvoirs de Pétain et du basculement politique du destin de la France. La population, quant à elle, a interdiction de réaliser un quelconque cliché en extérieur. « Dans ce contexte, prendre une photo, c'est aussi prendre des risques. Les photos clandestines marquent une forme d'opposition à laquelle on ne pense pas. » L'un des panneaux d'exposition montre par exemple un cliché clandestin de l'enterrement d'un jeune résistant en 1943 à Poligny (39), accompagné d'un cortège lui rendant hommage, « une forme de soutien collectif des civils à la Résistance ».

Après la Libération, la photo redevient possible, et même officielle, au service d'une République à refonder. Sur un autre panneau, le défilé conduit par le général de Gaulle dans les rues de Besançon, le 23 septembre 1944, quinze jours après la libération de la ville, est un exemple qui assoit « la légitimité du gouvernement provisoire de la République » ; à ses côtés, et de manière inédite depuis 1940, la présence de la population civile est remarquable : « La photographie traduit une réappropriation de l'espace public par la France, après quatre ans d'occupation allemande. »

[3] *Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense.*

Pour en savoir plus : Vincent M.-B. (sous la direction de), *Les « zones interdites » sous l'occupation allemande, 1940-1945*, Éditions Champ Vallon, 2026.

Contacts :
Université de Neuchâtel
Institut d'histoire
Alexandre Elsig/ Ricardo Borrmann/ Jordi Tejel
Tél. +41 (0)32 718 17 70/ 17 61/ 16 03
alexandre.elsig@unine.ch
ricardo.borrmann@unine.ch
jordi.tejel@unine.ch

Université Marie et Louis Pasteur
Centre de recherches juridiques de Franche-Comté – CRJFC
Mathieu Petithomme
Tél. +33 (0)3 81 66 66 08
mathieu.petithomme@umlp.fr

Centre Lucien Febvre
Paul Dietschy/ Stéphane Hadjeras
Stéphanie Krapoth
Marie-Bénédicte Vincent
Tél. +33 (0)3 81 66 54 33
paul.dietschy@umlp.fr
stephane.hadjeras@umlp.fr
stephanie.krapoth@umlp.fr
marie_benedicte.vincent_daviet@umlp.fr



« Europe Politique » de l'Atlas universel Vivien de Saint-Martin & Schrader, Hachette, 1937.

en-direct

Service Sciences, arts et culture
Université Marie et Louis Pasteur
Tél. +33 (0)3 81 66 20 06 / 20 88
Journal-EnDirect@univ-fcomte.fr
endirect.univ-fcomte.fr
Directeur de la publication :
Hugues Daussy

Rédaction, composition :
Catherine Tondu
Diffusion, site web : Julie Brandelik
Conception graphique et
couverture : Gwladys Darlot
Impression : L'imprimeur Simon,
Ornans / Imprim'vert.

***EN DIRECT* EST ÉDITÉ PAR :**

Université
Marie et Louis Pasteur[1/2]
1, rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex
Président : Hugues Daussy
Tél. +33 (0)3 81 66 50 03

EN ASSOCIATION AVEC :

Université de technologie
de Belfort-Montbéliard[1/2]
90010 Belfort cedex
Directeur : Abdellatif Miraoui
Tél. +33 (0)3 84 58 30 00

SUPMICROTECH[1/2]
Chemin de l'Épitaphe
25030 Besançon cedex
Directeur : Pascal Vairac
Tél. +33 (0)3 81 40 27 00

Université de Neuchâtel[1]
Avenue du 1er mars 26
CH - 2000 Neuchâtel
Rectrice : Deniz Gyger Gaspoz
Tél. +41 (0)32 718 10 20

Haute Ecole Arc[1]
Espace de l'Europe 11
CH - 2000 Neuchâtel
Directeur : Tristan Maillard
Tél. +41 (0)32 930 11 11

ISSN : 0987-254 X (imprimé), 3037-0272 (en ligne). Dépôt légal : à parution.
Commission paritaire de presse : 2262 ADEP. 6 numéros par an.
Pour s'abonner gratuitement, formulaire en ligne sur **endirect.univ-fcomte.fr**
Suivez-nous sur LinkedIn : company/journal-en-direct

[1] Établissement membre de la Communauté du savoir, réseau de collaboration de l'Arc jurassien franco-suisse. [2] Membre fondateur de l'établissement public expérimental (EPE) Université Marie et Louis Pasteur (UMLP).